

Haut-parleur à chambre de compression Omnitronic HR-25

Code : 000303967



Les appareils électriques et électroniques usagés (DEEE) doivent être traités individuellement et conformément aux lois en vigueur en matière de traitement, de récupération et de recyclage des appareils.

Suite à l'application de cette réglementation dans les Etats membres, les utilisateurs résidant au sein de l'Union européenne peuvent désormais ramener gratuitement leurs appareils électriques et électroniques usagés dans les centres de collecte prévus à cet effet.

En France, votre détaillant reprendra également gratuitement votre ancien produit si vous envisagez d'acheter un produit neuf similaire.

Si votre appareil électrique ou électronique usagé comporte des piles ou des accumulateurs, veuillez les retirer de l'appareil et les déposer dans un centre de collecte.

Cette notice fait partie du produit. Elle contient des informations importantes concernant son utilisation. Tenez-en compte, même si vous transmettez le produit à un tiers.

Conservez cette notice pour tout report ultérieur !

Note de l'éditeur

Cette notice est une publication de la société Conrad, 59800 Lille/France. Tous droits réservés, y compris la traduction. Toute reproduction, quel que soit le type (p.ex. photocopies, microfilms ou saisie dans des traitements de texte électronique) est soumise à une autorisation préalable écrite de l'éditeur.

Reproduction, même partielle, interdite.

Cette notice est conforme à l'état du produit au moment de l'impression.

Données techniques et conditionnement soumis à modifications sans avis préalable.

© Copyright 2001 par Conrad. Imprimé en CEE. XXX/04-14/JV

6. Caractéristiques techniques

Désignation :	HR-25
Tension d'entrée :	100 V
Puissance nominale :	12,5 W RMS (marron) 25 W RMS (bleu) COM (noir)
Sensibilité (1 W, 1 m) :	105 dB
Plage de fréquences :	400 Hz à 5 kHz
Dimensions (D x p) :	305 x 347 mm
Poids :	2 kg

Sous réserve de modifications techniques sans avertissement préalable et d'erreurs.

4. Utilisation

Mettez l'amplificateur sous tension. Réglez le volume à l'aide du bouton.

Veillez à ce que le signal de sortie ne soit pas distordu afin de ne pas endommager vos haut-parleurs.

Au cours du fonctionnement, vérifiez que le son du haut-parleur est toujours agréable. Des distorsions perceptibles peuvent indiquer une surcharge de l'amplificateur et/ou du haut-parleur, qui risquent alors d'être endommagés.

Si des distorsions sont perceptibles, baissez le volume afin d'éviter les dommages. Les haut-parleurs détruits par surcharge ne sont pas pris sous garantie.

Contrôlez régulièrement à l'aide d'un sonomètre que la limite maximum n'est pas dépassée.

5. Nettoyage et maintenance

Le responsable doit s'assurer que le respect des normes techniques et des normes de sécurité a été contrôlé par une personne qualifiée au minimum tous les quatre ans dans le cadre des procédures de contrôle.

Le responsable de l'entreprise doit s'assurer que le respect des normes techniques et des normes de sécurité a été contrôlé par une personne qualifiée au minimum une fois par an.

Il convient de veiller en particulier aux points suivants :

- 1) Toutes les vis qui tiennent le haut-parleur ou les éléments du boîtier doivent être solidement fixées et ne pas être corrodées.
- 2) Aucune déformation ne doit être visible sur le boîtier, les fixations ou le lieu de montage (couvercle, suspension, traverse).
- 3) Les câbles électriques ne doivent en aucun cas être endommagés, présenter des signes de vieillissement (fils poreux par exemple) ou des dépôts. Les directives seront observées par l'installateur et les manquements à la sécurité seront relevés.

Le haut-parleur doit être débarrassé régulièrement des salissures comme la poussière. Pour le nettoyage, utilisez uniquement un chiffon doux non pelucheux, mais jamais d'alcool ni de détergent ! L'intérieur du boîtier ne comporte aucun élément nécessitant un entretien. Les travaux d'entretien et de SAV sont exclusivement réservés au revendeur spécialisé.

Lorsque le haut-parleur émet un son déformé, il se peut qu'il soit défectueux. Dans ce cas, veuillez le tester à nouveau sur un autre amplificateur. Si le son s'avère toujours déformé, le haut-parleur ne doit plus être utilisé, afin d'éviter de l'endommager davantage. Veuillez alors prendre contact avec un atelier spécialisé.

Si vous entendez des bruits de claquements sur le haut-parleur, il est possible que les vis se soient désolidarisées du fait des vibrations permanentes ou excessives. Dans ce cas, il convient de faire contrôler le haut-parleur par un technicien spécialisé. En outre, vous devez vérifier avant chaque utilisation que le haut-parleur soit solidement fixé.

Si vous devez avoir recours à des pièces de rechange, n'utilisez que des pièces d'origine.

Votre revendeur spécialisé reste à votre disposition pour toute autre question.

Pour votre sécurité, veuillez lire attentivement cette notice avant la première mise en service de l'appareil !

Toutes les personnes qui interviennent au moment de l'installation, la mise en service, l'utilisation, la maintenance et la réparation de cet appareil doivent :

- être qualifiées
- respecter scrupuleusement cette notice
- considérer cette notice comme faisant partie intégrante du produit
- conserver la notice pendant toute la durée de vie de l'appareil
- transmettre la notice au propriétaire ou à l'utilisateur suivant
- télécharger sur Internet la dernière version de la notice

1. Consignes de sécurité

Ce haut-parleur a quitté notre usine dans un parfait état de fonctionnement. Pour le maintenir dans cet état et assurer un fonctionnement sans risque, l'utilisateur doit respecter les consignes de sécurité et tenir compte des avertissements présentés dans cette notice.



Les dommages résultant d'un non-respect de cette notice ne sont pas couverts par la garantie. Le fabricant décline toute responsabilité quant aux conséquences.

Avant la première mise en service, vérifiez que l'appareil n'a subi aucune avarie de transport. Si vous découvrez des dommages sur le panneau de raccordement ou le boîtier, n'utilisez pas le haut-parleur et contactez votre revendeur.



Risque d'incendie !

Les matériaux utilisés pour le boîtier en plastique sont inflammables (degré moyen). Si B1 est exigé sur le lieu d'installation, la surface doit être traitée à intervalles réguliers avec un produit ignifuge adapté.



Danger de mort !

En cas de chute, le haut-parleur peut provoquer des accidents mortels. Veuillez respecter toutes les consignes de sécurité présentées dans cette notice.

Ne laissez pas le haut-parleur à la portée des enfants et des personnes non professionnelles.



Risque pour la santé !

Le volume sonore atteint par une installation de sonorisation peut provoquer des troubles auditifs irréversibles.

Le boîtier contient des pièces qui demandent un entretien. Les travaux de maintenance doivent être effectués par un professionnel qualifié uniquement.

2. Utilisation conforme

Ce haut-parleur à chambre de compression de 100 V a été spécialement conçu pour être utilisé dans des installations ELA, et pour une utilisation fixe. Il doit être raccordé à un amplificateur adapté uniquement. Le réglage de la puissance se fait par le choix d'un câble de raccordement. Ce haut-parleur peut être utilisé en extérieur (IP 44).

Ne dépassez jamais la puissance maximale du haut-parleur. Au cours du fonctionnement, vérifiez que le son est agréable. La présence de distorsions indique que l'amplificateur ou le haut-parleur est surchargé, ce qui risque d'endommager l'un des deux appareils. Si des distorsions sont perceptibles, baissez le volume. Les haut-parleurs détruits par des surcharges ne sont pas pris sous garantie.



Attention !

Les haut-parleurs ne doivent pas être utilisés par des personnes non averties. Une chute du haut-parleur peut être dangereuse. Un niveau sonore trop élevé peut endommager l'audition. Les conditions liées à l'emplacement doivent être prises en compte de manière techniquement sûre.

La température de fonctionnement doit être comprise entre -25°C et +45°C.

N'exposez pas le haut-parleur aux rayons directs du soleil (y compris lors du transport dans un véhicule fermé) et ne le laissez pas à proximité d'un radiateur.

Le taux d'humidité relative ne doit pas excéder 100% à une température ambiante de 45°C.

Cet appareil doit être utilisé à une altitude comprise entre -20 et 200 m NN.

Familiarisez-vous avec les fonctions du haut-parleur avant de l'utiliser. Seules les personnes connaissant le fonctionnement du haut-parleur sont autorisées à l'utiliser. Une utilisation non conforme risque de provoquer un dysfonctionnement des installations.

N'utilisez jamais de dissolvant ou de détergent agressif pour nettoyer le haut-parleur, mais plutôt un chiffon doux humidifié.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'apporter des modifications à l'appareil.

Une utilisation de cet appareil différente de celle décrite dans cette notice risque d'endommager le haut-parleur et de provoquer l'annulation de la garantie. Une utilisation non conforme représente un danger (chute, troubles auditifs, etc.).

3. Installation

Le haut-parleur est vissé sur la surface de montage via le dispositif de suspension (étrier de montage, tube en aluminium, tube d'acier, câbles d'acier ou câble de haut-parleur). Avant le montage, assurez-vous que la surface de montage peut supporter au moins 5 fois le poids de l'installation (par exemple 100 kg de résistance pour un poids de 20 kg).

Le dispositif de suspension de l'appareil doit pouvoir supporter 5 fois la charge utile pendant une heure sans subir de déformation durable.

Attention : Si ce haut-parleur est utilisé en public ou en milieu professionnel, il convient de respecter toute une série de réglementations, qu'il n'est pas possible de reproduire intégralement ici. L'utilisateur doit se renseigner sur les normes en vigueur et les respecter.

Lors du montage, du démontage et de l'exécution de travaux de maintenance, vérifiez que l'espace situé sous le lieu de montage est inaccessible.

Pendant le montage, le démontage ou la transformation de l'appareil, ne stationnez pas dans les zones de mouvement, dans les zones de travail situées en hauteur ou dans les autres zones dangereuses.

Le responsable de l'entreprise doit s'assurer que le respect des normes techniques et des normes de sécurité a été contrôlé par une personne qualifiée avant la première mise en service (ou avant de réutiliser l'appareil en cas de modifications importantes).

Le responsable de l'entreprise doit s'assurer que le respect des normes techniques et des normes de sécurité a été contrôlé par une personne qualifiée au minimum tous les quatre ans dans le cadre des procédures de contrôle.

Le responsable de l'entreprise doit s'assurer que le respect des normes techniques et des normes de sécurité a été contrôlé par une personne qualifiée au minimum une fois par an.

Idéalement, l'appareil doit être installé en dehors de la zone de passage des personnes.

Important : le montage tête en bas requiert une grande expérience. Il nécessite en effet, entre autres, des calculs pour définir la portabilité, du matériel d'installation et oblige à des inspections de sécurité régulières du matériel utilisé et de l'appareil. N'essayez pas d'effectuer cette installation si vous ne disposez pas des compétences nécessaires, mais faites appel à un installateur professionnel. Une installation non conforme peut provoquer des blessures ou causer des dommages matériels.

Attention : les appareils suspendus peuvent causer de graves blessures en cas de chute ! En cas de doute sur la sécurité, n'installez pas l'appareil.

3.1 Fixation

Le lieu d'installation choisi doit être plat, solide, ininflammable, sans vibration. Vérifiez à l'aide d'un niveau que l'appareil a été installé de manière parfaitement horizontale.

Installez l'appareil hors de la portée des personnes.

La solidité de l'installation dépend essentiellement du support de montage (matériau de construction : bois, béton, béton-gaz, briques). Il est donc indispensable d'adapter le matériel de fixation au matériau. Demandez conseil à un professionnel pour connaître la bonne combinaison vis/chevilles en mentionnant la charge admissible et le matériau présent.

L'appareil doit être installé uniquement sur le support de suspension. Ménagez un espace de 50 cm au minimum autour de l'appareil pour assurer une bonne circulation d'air.

3.2 Choix de l'amplificateur adapté

Ce haut-parleur doit être raccordé à un amplificateur ELA uniquement. La puissance du haut-parleur doit être adaptée à celle de l'amplificateur. La charge totale sur l'amplificateur ne doit en aucun cas dépasser la charge nominale.

Calculez le nombre d'amplificateurs dont vous avez besoin ainsi que leur puissance, en fonction du nombre de haut-parleurs.

3.3 Raccordement électrique



Danger de mort !

Tension élevée aux bornes de raccordement. L'installation doit être effectuée uniquement par une personne qualifiée ! Mettez l'installation ELA hors tension avant d'effectuer le branchement.

Le câblage des systèmes ELA doit être effectué uniquement par un électricien qualifié ! Isolez impérativement les fils non utilisés. Vérifiez que les puissances sont adaptées. Une surcharge provoque des dommages sur l'amplificateur et le haut-parleur.

Procédure :

Etape 1 : Mettez l'installation ELA hors tension si elle est encore allumée.

Etape 2 : Avec deux des câbles, raccordez le haut-parleur à la sortie 100 V d'un haut-parleur : utilisez le fil noir «Com» (moins) et l'un des autres fils en fonction de la puissance nominale souhaitée (voir les caractéristiques techniques).

Etape 3 : En cas de branchement de plusieurs haut-parleurs, vérifiez qu'ils sont tous polarisés de la même façon et que l'amplificateur ELA n'est pas surchargé.